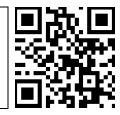
Conseil de quartiers Ouest



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS DU JEUDI 27 OCTOBRE 2011



Présents:

Collège des élus :

Jean-François Chazottes, Président Philippe Ménager, 1er Maire adjoint Jacqueline Marconi, Maire adjointe Geneviève Bonnisseau, Conseillère municipale Pascale Soulard, Conseillère municipale

Collège des habitants

Colette Henno Patrice Le Guen Françoise Le Quinio Patrice Roux

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs :

Téta Bendavid, artiste Laurence Brédillet, pharmacienne Christian de Barros, amicale place du marché Anna-Dora Rodriguez, libraire Pierre-Michel Sanpara, Société conseils de gestion Pierre Stouvenel, Mrap

La séance est ouverte à 20h15.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

Rapport d'activité municipale



Transfert du marché

Diverses animations se sont déroulées pour inaugurer le transfert du marché sur la nouvelle place, samedi 10 septembre. Cette opération fut un succès et pour le pérenniser, il est nécessaire de le faire vivre, en assurant les commerçants de notre fidélité.

Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux de l'EPA ORSA (Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine Amont)

Cette structure partenariale a pour objectif, à travers une opération d'urbanisme, de valoriser le potentiel de mutation des communes adhérentes. Un organisme consultatif est mandaté afin de stimuler le développement de la formation et l'aide à l'emploi. Le 30 Juin, la ville d'Orly a accueilli les 2ème états généraux de cet organisme. Au terme de la réunion fut notamment préconisé : la consultation de la population sur le devenir du territoire, l'évaluation de l'impact de l'urbanisme au regard des besoins en équipements, en transports et au niveau social et économique. De même, fut évoqué l'évolution du secteur du Sénia (secteur des Entrepôts et Industries Alimentaires).

Concours grand stade de rugby

Orly-Thiais-Rungis-Chevilly la rue se sont associées au Conseil Général et à l' Epa-Orsa afin de répondre à la consultation lancée par la Fédération Française de Rugby, en vue de sélectionner le site d'accueil de son futur grand stade. Les atouts en faveur de notre candidature sont nombreux : proximité de Paris, desserte par les transports. Mais notre handicap réside dans le coût du terrain. Si notre dossier était retenu, cela accélèrerait les projets en cours, notamment les réseaux de transport du Grand Paris. La décision finale est prévue pour juin 2012 et l'inauguration pour 2017.

<u>L'As-Foot</u> a été longtemps sponsorisée et animée par un chef d'entreprise Orlysien qui a cessé son engagement. La section a alors été reprise par son adjoint. Dès lors, la municipalité a été sollicitée pour subventionner plus fortement le club, notamment pour défrayer les joueurs de l'équipe première (semi professionnels). La ville, soucieuse de vérifier le bon usage des financements publics a mandaté un cabinet d'audit comptable, qui a révélé une absence de rigueur dans la tenue des comptes et un passif important. Compte tenu de ces éléments, et en accord avec le dirigeant, il a été procédé à la liquidation de l'As-Foot et à la création d'une section football au sein même de l'Aso (Avenir Sportif d'Orly). Destinée à l'accueil de jeunes Orlysiens, celle-ci veut privilégier les valeurs citoyennes de respect et de partage. Lors de la tenue du Forum du temps libre début septembre, 150 adhésions ont été enregistrées pour les 6-15 ans.

Information Véolia

La société Véolia s'est vue renouveler le contrat de la gestion de l'eau, par le Sedif (Syndicat des Eaux D'Ile de France) qui concerne 142 communes. Mme Bonnisseau, conseillère municipale représentant la ville au Sedif présente le dispositif du « tarif social de l'eau ». Ce dispositif vise à aider les familles en difficulté à s'acquitter de leur facture d'eau soit par chèque d'accompagnement personnalisé remis par le Ccas (Centre Communal d'Action Sociale), soit par le fond de solidarité au logement.

Travaux sur la ligne C du Rer (SNCF)

La vétusté du réseau ferroviaire est à l'origine de nombreux dysfonctionnements. Pour remédier à cette situation des travaux vont être entrepris sur les cinq prochaines années afin de rénover les infrastructures et moderniser les gares. Cela va nécessiter une réorganisation des horaires dès décembre 2011.

Projets et travaux

Présentation du projet du Pôle numérique

L'Eesa (Ecole européenne supérieure d'animation) a été créée en 1999 et a pour vocation la formation au monde du film d'animation de la conception à la production.

Elle est partenaire de l'université d'Evry et propose un cursus universitaire allant de la licence au Master II « Recherche et développement de l'image numérique » ; 90% des élèves sont embauchés à l'issue de leur formation.



Dans le cadre des Pôles d'excellence et de compétitivité, il est prévu de créer à Orly un « pôle image numérique » qui répondra aux besoins de l'Eesa, mais offrira également un laboratoire de recherche, un amphithéâtre, une villa incubateur. Le projet retenu, au terme de l'appel d'offre doit être validé par les Bâtiments de France. Le budget est de 4,2 millions d'euros, dont 80 % sont financés par le fonds Européen, le Conseil Général et la Région. L'ouvrage devrait être livré en septembre 2013.

Point sur les projets du Centre Ancien/Parc Méliès

Le projet de restauration gastronomique n'a pas abouti, car le restaurateur pressenti n'a pas été retenu, mais la Sem a repris des contacts avec d'autres candidats.

Quant à l'implantation d'une agence Cic et de 10 logements, le projet est reporté au premier semestre 2012 car l'Inrap (Institut National de la Recherche Archéologique Préventive) a décidé de procéder à des fouilles archéologiques préventives.

Le chantier « villa vicariot » devrait être livré en octobre 2013.

La ville a lancé un appel à candidature auprès d'architectes paysagistes, en vue de la requalification du Parc Méliès. Elle a, parallèlement, distribué un questionnaire afin de recueillir l'avis des habitants sur les orientations de ce projet.

Clôture des jardinets de l'îlot Joffre

Courant 2010, Valophis, bailleur de l'îlot Joffre avait été interpellé afin d'améliorer l'état des jardinets et des clôtures. Il vient aujourd'hui d'entamer les travaux, ce qui permettra de concourir à l'amélioration de l'image du guartier.

Bien vacant et sans maître

La ruine, sans propriétaire connu, sise à l'angle des rues Foch et Prévost, a été à la demande du conseil de quartier déclaré « bien vacant et sans maître » et au terme de la procédure est entré dans le patrimoine communal pour être prochainement démoli.

Transfert du centre médical Edmond Rostand

Les médecins libéraux exerçant dans l'ex-groupe médical Edmond Rostand ont pris possession du nouvel immeuble flambant neuf, avenue de la Victoire. Cette opération a été réalisée par un opérateur privé avec le concours de la Sem. Le groupe accueille désormais 5 généralistes, 1 cardiologue – 1 rhumatologue – 1 dermatologue – 1 dentiste – 1 kinésithérapeute – 1 psychologue – 2 orthophonistes & 4 infirmières.

Mme Le Quinio reconnaît que le groupe médical situé en zone franche est très attractif pour les professionnels, mais regrette que le transfert des 4 infirmières venant du Vieil Orly prive ce secteur de ces professionnelles. Il est rappelé que le centre médical municipal Méliès offre lui-même le service d'infirmières. Jean-François Chazottes évoque le projet de « taxi social » précisant que, pour être viable, ce dispositif doit être élargi aux villes voisines dans le cadre du Clic (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique).

Fêtes et animations

Journées européennes du patrimoine

Philippe Ménager, 1^{er} adjoint au maire présente ce volet important de l'activité municipal : le samedi 17 septembre s'est déroulée la première animation sur le thème du jazz des années 1960 regroupant des anciens membres du Jazz Club d'Orly ; le dimanche 18 septembre, a été consacré à la thématique du voyage dans le temps avec un parcours architectural au départ de l'église Saint Germain pour arriver aux nouveaux équipements de la Pierre au Prêtre. Cette déambulation a été commentée par l'architecte Laurent Salomon.

Temps fort sur la C

La ville a participé pour la deuxième année consécutive à la manifestation « la nuit des fanfares » qui s'est déroulée le 30 septembre dans les gares et les RER et qui s'est terminée sur l'esplanade de la gare des saules avec une déambulation vers le forum saint Exupéry.



Nuit blanche

C'est un parcours artistique et poétique financé par le Conseil Général avec pour objectif la découverte de l'art contemporain. Cette manifestation s'est déroulée le 1^{er} octobre à partir de 22h30 avec de nombreuses animations au départ du centre culturel en passant par le centre administratif, la place du marché, pour se terminer sur le parvis de l'église st Germain.

Orly au fil des contes :

Cette manifestation se déroulera du 4 au 26 Novembre et aura pour thème le voyage illustré dans les contes italiens d'Italo Calvino. Elle se déroulera sur plusieurs équipements de la ville et notamment le 20 novembre à l'Ecole municipale des arts.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 décembre sur le bas de la rue du commerce, car la place du marché est occupée par les commerçants jusqu'à 15 h. Les animations prévues sont une fanfare, la présence d'un père Noël, un photographe (photos prises devant un décor réalisé par les services de la ville), distribution de confiseries aux enfants et un vin chaud offert le samedi en fin d'après-midi.

Fête des Voisins

L'association du Parc de la Cloche organisera dans son quartier la fête des voisins qui se tiendra le 1^{er} Juin 2012 en même temps que les fêtes de la ville.

Sécurité - Prévention

Conditions de recevabilité des plaintes et mains courantes

Madame la Maire et Paul Farouz, maire adjoint en charge des affaires générales ont rencontré le 22 septembre le commissaire Berne et le commandant Oyez afin d'évoquer les problèmes de sécurité et de stationnement sauvage ainsi que les troubles de voisinage.

Ces derniers ont également été interrogés sur les conditions de recevabilité des plaintes et des mains courantes.

<u>Le dépôt sur main courante</u> est une simple déclaration d'un particulier et un moyen pratique pour dater des évènements d'une certaine gravité (exemples : constat du départ du conjoint du domicile, bruits de voisinage). Il est utile de noter le jour et l'heure de la déclaration, ainsi que son numéro d'enregistrement, car cette formalité accomplie pourra constituer un début de preuve dans une procédure ultérieure soit civile (divorce, exercice de l'autorité parentale, etc.) ou pénale (harcèlement, troubles de voisinage, etc.).

La plainte est l'acte par lequel une personne qui s'estime victime d'une infraction en informe le procureur de la République, directement ou par un service de police ou de gendarmerie. Elle permet à la victime de demander à l'autorité judiciaire le déclenchement d'une enquête et la condamnation pénale éventuelle de l'auteur (peine d'emprisonnement, d'amende, ...). La plainte peut être déposée contre une personne identifiée ou contre X. A noter : Pour obtenir réparation du préjudice, le dépôt de plainte ne suffit pas : il faut se constituer partie civile. Toute personne victime d'une infraction peut porter plainte. Une personne mineure peut porter plainte seule ou être accompagnée d'un parent ou de son tuteur. Les décisions du procureur sont les suivantes : classement sans suite, la citation directe, l'ouverture d'une information judiciaire.

Mme Le Quinio intervient pour indiquer que le poste de police d'Orly a refusé d'enregistrer sa plainte ; elle a du se rendre pour cela au commissariat de Choisy-le-Roi.

Mr Chazottes appelle à la vigilance des habitants précisant que plusieurs cambriolages avaient eu lieu dans le quartier récemment, les malfaiteurs pénétraient par l'arrière des propriétés.

Vol par fausse qualité

Ce type de vol est réalisé par des individus qui usurpent une identité et se présentent au domicile des victimes sous différentes qualités : Agents Edf-Gdf, agents de la poste, policiers... Jean François Chazottes remet un dépliant à distribuer largement.

Présentation des Asvp (Agents de Surveillance de la Voie Publique)

Ces agents municipaux ont pris leur fonction et ils auront pour mission l'information, la sensibilisation et la prévention en matière de stationnement. Ils seront également habilités à dresser des contraventions.



<u>Suivi des demandes et suggestions</u> Carré des indigents (carré commun)

Suite au courrier de Mr Stouvenel, concernant l'état déplorable du carré des indigents du cimetière, avenue de la Victoire, Mr Chazottes a constaté les faits et s'est rendu sur place avec Paul Farouz, les représentants de l'état civil et des services techniques. A l'issue de la visite, il a été décidé l'abandon du carré des indigents afin de donner une sépulture décente à chaque Orlysien. Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal. Par ailleurs, les services réfléchissent à un plan pour le repérage des tombes.

Propreté de la ville

Suite à de multiples réclamations, une réorganisation du service a été mise en œuvre et les services de la ville ont mis en place un cahier de contrôle du nettoyage sur les différents quartiers sur lequel est noté la fréquence des passages. La ville est découpée désormais en plusieurs secteurs, dotés chacun d'une balayeuse et d'un équipage. Il est possible de signaler les besoins d'intervention en appelant le 01.48.90.20.25.

Regroupements d'indésirables aux abords de la gare d'Orly ville

Une médiation en direction des fauteurs de trouble ayant été effectuée sans succès, la ville a ensuite installé une grille anti-seating et le muret a été démoli. Ces différentes interventions n'ayant pas permis d'améliorer la situation, la ville s'est résolue à engager la démolition des jardinières qui servaient d'écran et de point de rencontre.



Mme Soulard intervient en demandant si l'on connaît les fauteurs de troubles, si ce sont des Orlysiens et si l'on n'a pas déplacé le problème ?

Plan de la ville avenue de l'Aérodrome

Mr Bonnet avait suggéré en son temps d'installer un plan de la ville avenue de l'Aérodrome car de nombreux chauffeurs quittant la rue Tillon étaient contraints de demander leur route aux riverains? Ce plan est aujourd'hui en place.

Sauvegarde de la Maison du 18^{ème} siècle

Mrs Gabas et Talon s'étaient inquiétés du devenir de la maison du 18^{ème} située sur l'emprise du collège Dorval.

Mr Chazottes indique que Madame la Maire est intervenue auprès du Conseil Général pour faire obstacle à sa démolition. Toutefois, cette demeure nécessitera de coûteux travaux de rénovation.

Désherbage thermique

Un article dans « Orly ma ville » de septembre a été consacré à ce sujet et la ville s'engage à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et à utiliser le binage, le paillage. Avec l'achat prochain, de désherbeuses thermiques à vapeur, elle pourra réduire l'utilisation des produits polluants.

Signalisation horizontale

Suite aux remarques de Mrs Stouvenel et Reynaud, la ville a procédé à une vaste opération de rafraîchissement de la signalisation horizontale prolongeant ainsi celle effectuée, à notre demande, par le Conseil Général pour les voiries départementales. Parmi les autres sujets évoqués, on peut notamment citer :

- Le déplacement de la balise de priorité rue du Docteur Lecène
- La protection du passage piétons, près de l'école Jean Moulin

Tour de table

Membres du Conseil de quartier

Mme Le Quinio demande si le câblage haut débit est prévu dans le haut d'Orly. Mr Ménager l'informe que cela n'est pas prévu.

Par ailleurs, elle revient sur le vol de câbles qui alimentaient les candélabres du sentier des Gilletains.

Mme Bonnisseau informe que cela fait 2 mois qu'il y a des problèmes dans la distribution « d'Orly ma ville ». Mr Chazottes explique qu'il y a eu changement de prestataire et des retards dans la remise des maquettes.

Elle signale également des dysfonctionnements dans l'éclairage public de la cité jardins.

Mme Rodriguez indique qu'il y a deux locaux commerciaux vacants, dont la boucherie dans la rue du Commerce et s'interroge sur leur devenir.

Mr Sanpara regrette que les conseils de quartiers ne soient pas plus ouverts, le temps de parole étant limité et devant respecter un ordre du jour préétabli. Il suggère également des moyens de communication visant à améliorer l'identification des conseillers de quartier. Il souhaiterait aussi connaître le détail de l'utilisation du budget dédié au Conseil de quartier ouest.

Mr Stouvenel s'inquiète du stationnement en double fil de nombreux automobilistes aux abords des commerces. Mr Ménager lui rappelle que deux ASVP viennent d'être recrutés pour les problèmes de stationnement et qu'une zone bleue sera prochainement aménagée à cet endroit.

Mr De Barros indique que les bornes amovibles de l'Ilot du Marché restent régulièrement ouvertes. Il faudrait rappeler aux utilisateurs que les bornes doivent être refermées dès le passage. Mme Soulard demande s'il est prévu que les Asvp soient aux abords des écoles lors de la sortie des enfants tout particulièrement aux abords de l'école Jean Moulin. Mr Chazottes indique qu'ils interviendront ponctuellement aux sorties d'écoles pour faire de la prévention et verbaliser si nécessaire. Mme Soulard demande aussi si le lieu d'implantation des nouvelles salles de convivialité a été arrêté. Elle exprime à nouveau sa vision personnelle du fonctionnement d'un conseil de quartier.

Mme Brédillet s'inquiète de l'état des aires de jeux du Parc Méliès dont le nettoyage laisse à désirer. Elle rappelle les difficultés de stationnement aux abords du consulat du Maroc et suggère la pose d'un panneau « voie sans issue » à l'entrée de la Voie Nouvelle, afin d'éviter que les camions ne s'y engagent.

Mme Henno demande où en est le projet d'installation de ralentisseurs rue Henri Barbusse? Elle suggère également de placer un panneau d'interdiction pour les camions dans la rue du Dr Vaillant. Elle propose aussi l'installation d'un panneau d'information lumineux dans le centre ancien.

Le Public

Mme Nassib demande s'il n'est pas possible de mettre des ralentisseurs rue Louis Bonin aux abords du Centre de Loisirs ?

Mr Talon apprécie l'aménagement de la nouvelle place du marché. Il s'interroge à nouveau, sur le permis de construire de la Villa Vicariot ?

Mr Despinasse fait part des nuisances nocturnes occasionnées par le C.E d'Air France voisin de son habitation. Il regrette qu'aucun élu n'ait contacté les riverains à la suite du hold up de la société Themis. Mr Chazottes passera le voir afin de faire un état des lieux.

Mr Rey confirme les difficultés de distribution « d'Orly ma ville »

Les autres interventions du public portèrent notamment sur :

- l'éventualité d'interdire aux camions la portion de la rue de l'aviation comprise entre la rue Charles Tillon et l'avenue Parmentier
- les difficultés de stationnement aux abords de la mairie les jours de mariage
- les rassemblements de jeunes dans la rue du commerce
- «la brutalité » des ralentisseurs de l'allée des Sources
- l'élargissement des horaires d'ouverture du parking Pasteur.